

INFOS

Saint-Germain-Laval n°3/98
N° ISSN 0991-2843

flash



- La suite du descriptif de l'Eglise Saint-Germain de Paris
- Tennis de table et karaté : les résultats de la saison
- Ouverture d'une section jeune

- La commission sécurité page 3
- La sécurité, même en vacances pages 4 et 5
- C.C.A.S. : repas de la fête des mères page 6
- L'école du Petit Buisson page 6
- Mémoires d'antan page 6
- Sécheresse et tendances orageuses page 7
- Brèves page 7
- Le centre de loisirs Nathalie pages 8 et 9
- Course de côte de Tréchy page 10
- Tennis de table - A.C.S.G. Entente de la Bassée pages 10 et 11
- Association P.A.R.E.N.T.S. page 11
- E.S.L. Karaté club page 12
- E.S.L. Anim' page 13
- Le club de l'âge d'or page 13
- C.E.S.A.L. Ball-Trap page 13
- E.S.L. Yoseikan Dakaito-Ryu page 13
- C.E.S.A.L. Judo page 14
- Archerie de Pontville, section tir à l'arc page 14
- E.A.J. Espace Action Jeune page 15

La sécurité, même en vacances

**Infos Flash Bulletin
d'informations municipales.**

Directeur de la publication :
J.C. Lentès, Maire.

Responsable de la rédaction :
P. Legay, J.J. Béguine.

Maquette et conception :
C. Legay, C. Passeri

Impression :
Compo Grama 01 46 56 14 44.

Rédaction et distribution :
Mairie de Saint-Germain-Laval
77130

Fête Nationale à Saint-Germain-Laval

**Lundi 13 juillet
de 22h à 3h du matin
au stade de Pontville**

Feu d'artifice

Grand bal musette

21h : retraite aux flambeaux

Buvette
Sandwiches
Gaufres
Churros
Chouchoux

- DEPART place Jean Jaurès
- puis rue de la Fontaine Froide
- rue des lilas
- rue des acacias
- rue des cyprès
- traversée de la RD 403 aux feux tricolores
- rue de la Pièce de la Couture
- rue de Provins
- ARRIVEE au stade de Pontville

La commission sécurité

Lors de la réunion du 11 mai 1998, dans les locaux de la mairie, 40 personnes présentes ont affirmé la volonté de mettre en œuvre une politique de prévention, liée à deux axes stratégiques principaux, à savoir :

- en matière d'organisation, par la création d'une commission comprenant 29 membres actifs volontaires, composée par 8 élus du conseil en place, 10 adultes parents et enseignants et 11 jeunes étudiants de la municipalité,
- en matière de communication, par le renforcement du dialogue et des relations avec les autorités du secteur.

Pour ainsi gagner ce pari face à l'insécurité et plus essentiellement liée aux abords des départementales 408 et 18, cette commission avec la synergie de tous, a voulu passer aux actes, accélérer les actions en convenant une politique de communication adaptée, capable de motiver une attitude et un comportement humain nouveau face aux risques.

Un groupe de réflexion "stratégie" a été chargé de dynamiser l'esprit de vigilance et de prévention en imaginant un ensemble d'actions de communication (réunion par quartier).

Pour animer cette campagne et permettre un meilleur impact, sauf à vider le mot "partenaire" de toute signification, la commission attend néanmoins le partenariat des acteurs économiques du secteur.

Cette communication a donné lieu à une réunion le 26 juin, en mairie, en présence de Monsieur le sous-préfet, que nous remercions de cette écoute rapide et dont le compte rendu sera communiqué dans le prochain Infos-Flash.

Cette commission s'est donnée aussi l'occasion, par l'intermédiaire du journal officiel de la commune de rappeler quelques règles de base et de conseils en matière de sécurité "Lisez-les, elles vous seront peut-être d'une grande utilité".

Il est encore trop tôt pour mesurer les effets de ces actions, mais une chose est sûre, nous souhaitons rendre à notre village des rues d'agglomération avec ses animations et sa tranquillité, et non pas conserver des routes de circulation, notre but étant d'enregistrer une baisse sensible du taux de fréquence des accidents.

La sécurité, même en vacances

**Voici l'été, les vacances et la plage...
et ces quelques règles d'or**

Bébé à la plage

N'exposez jamais au soleil un bébé de moins de six mois. Pensez qu'un parasol ne suffit pas à le protéger des réverbérations. Plus tard, en prenant bien soin d'éviter les heures chaudes de la journée, n'oubliez jamais de le protéger avec un chapeau et un tee-shirt et surtout, usez et abusez des protections solaires à indice élevé, 15 au minimum.

Rappelez-vous enfin qu'un bébé se déshydrate rapidement. Alors, gardez toujours un biberon d'eau à portée de la main.

Baignades dangereuses

Chaque année en France, plus de 700 personnes meurent noyées. Notamment en eau douce : lacs, rivières, torrents... Ces drames figurent également au quatrième rang des accidents de l'enfant. Alors choisissez les baignades surveillées de préférence. Mais surtout, ne laissez jamais un enfant barboter seul. Même si celui-ci sait très bien nager, un adulte doit le surveiller en permanence. Puis entre autres conseils utiles pour se mouiller tranquillement, n'entrez jamais brutalement dans l'eau vous risquez une hydrocution. Respectez les signalisations. Et sur les plages, méfiez-vous des matelas et canots pneumatiques que courants et vents de terre peuvent entraîner vers le large.

Soleil prudence

Le soleil, un peu ça va. Beaucoup, bonjour les dégâts.

L'astre solaire est en effet l'un des facteurs les plus importants des cancers cutanés, notamment du sinistre mélanome malin qui tue chaque année 2 000 personnes. Autre risque que l'on court en s'exposant trop longtemps au soleil pendant l'été : le vieillissement précoce de la peau. Il faut donc accepter de prendre un certain nombre de mesures de bon sens pour se protéger.

Première règle : éviter de se faire bronzer entre 11h et 16h, principe particulièrement valable pour les enfants.

Deuxième règle : utiliser une crème efficace. D'une manière générale, les produits sont bons. Mais il faut savoir s'y retrouver dans la gamme des indices de protection (IP) indiqués par les fabricants. Indices qui peuvent aller de 1 à 25... Un IP est une indication moyenne qui

varie beaucoup selon les individus et leurs réactions face au soleil. Autrement dit une crème donnée pourra protéger fort efficacement certaines personnes tandis que d'autres "attraperont" des coups de soleil.

Actuellement, les dermatologues préfèrent classer les produits en 4 classes :

Classe 1 (IP de 1 à 4) : sécurité très faible

Classe 2 (IP de 5 à 8) : sécurité faible

Classe 3 (IP de 9 à 15) : sécurité bonne

Classe 4 (IP de 16 à 20 et plus) : sécurité excellente

Mais les spécialistes protestent contre le terme "d'écran total" qu'utilisent parfois les fabricants, car une crème n'est jamais capable d'arrêter totalement les rayons ultraviolets les plus dangereux, les UVB....

La tique, danger des forêts

La tique, vivant dans les feuillages et les hautes herbes, plante dans la peau de ses victimes les deux crochets qu'elle porte sur la tête. Et elle véhicule parfois un parasite qui transmet une maladie redoutable si elle n'est pas soignée à temps : la maladie de Lyme. Alors mieux vaut se promener dans les bois, jambes et torse couverts. Sinon, au retour, inspection générale. Si l'on découvre une tique sur soi, il faut vite l'enlever. Pour éviter qu'elle reste accrochée, on la recouvrira pendant dix minutes d'un tampon d'éther avant de l'ôter à la pince à épiler et de désinfecter. Par la suite si une petite tâche apparaît, la consultation médicale s'impose.

Autoroutes et vacances

Pendant les mois de juillet et août, près de 150 millions de véhicules, en majorité des vacanciers, empruntent le réseau autoroutier français. Et les sociétés d'autoroutes enregistrent également plus du quart des accidents annuels pendant l'été, principal responsable la baisse de vigilance. Ces accidents étant en plus souvent aggravés par une vitesse excessive. Alors, un conseil pour passer de bonnes vacances : dès les premiers signes de fatigue, la pause s'impose. Ralentissez et arrêtez-vous à la prochaine aire de repos ou de services.

Barbecue mode d'emploi

Avec les vacances, voici revenue la saison des barbecues. Or, de la délicieuse grillade à la brûlure grave, il n'y a souvent qu'un geste : celui de l'impatient qui allume le feu ou réactive les braises avec de l'alcool à brûler. Un grand classique de l'inconscience qui peut

mener tout droit à l'hôpital, avec de graves brûlures au visage, aux avant-bras et aux mains. Pensez également à éloigner les enfants, 20% des blessés ont moins de 10 ans. D'autant plus atteints que leur visage se trouve toujours à hauteur du foyer, du fait de leur petite taille.

Ralentisseurs ou trempilins ?

En application du décret publié le 4 juin 1994, les ralentisseurs de types dos d'âne ou trapézoïdaux doivent répondre aux caractéristiques de la norme NF-P 98300 (pente limitée, hauteur de 10 cm maximum), être implantés uniquement sur les voies limitées à 30 km/h et combinés à d'autres dispositifs, concourant à limiter les vitesses. Ils doivent être distants de 150 mètres au maximum et conçus de telle sorte qu'ils ne présentent aucun danger pour les piétons et les deux roues et ne nuisent pas à l'écoulement des eaux. Leur implantation ne doit pas être faite à moins de 200 mètres des limites d'une agglomération ou d'une section de route limitée à 70 km/h, sur des voies où le trafic est supérieur à 3 000 véhicules en moyenne journalière et sur les voies à grande circulation. Les ralentisseurs déjà installés doivent être mis en conformité avant le 4 juin 1999, pour les dispositifs les plus agressifs, l'appel est sans délai.

La commission sécurité,
P. LEGAY

Témoignage de Patricia Melin

Madame Melin, dont le mari est décédé dans un accident de voiture le 5 mars dernier, nous a demandé de bien vouloir publier le texte ci-dessous. Nous considérons qu'en matière de sécurité, tout ce qui œuvre dans le sens de la sensibilisation des conducteurs à la prudence et au respect de la vie d'autrui, s'inscrit naturellement dans la démarche initiée par le conseil municipal et poursuivie par la commission sécurité nouvellement créée. La commission information, avec l'accord de M. le Maire, a donc pris la décision d'insérer ce texte dans l'Infos-Flash.

A la mémoire de mon mari, Michel.

C'est le 4 mars 1998, mon mari Michel termine son travail à 23h. Il est commandant sur les bateaux de restauration à Paris. Sur la R.N.6, à Ecuellles, il s'arrête pour faire le plein de sa voiture comme c'était prévu, il paie avec sa Carte Bleue, il est 0h14 le 5 mars 1998. A 300 m de la station, à 0h20, un jeune de 20 ans sous l'emprise d'alcoolémie vient le percuter et le tue sur le coup. Ce jeune a perdu le contrôle de son véhicule pour une raison indéterminée. Il mourra quelques jours plus tard.

Mon mari avait 45 ans et encore quelques belles années à vivre. Nous avons deux enfants de 23 et 17 ans qui n'imaginent pas l'absence d'un père qui aimait ses enfants et réciproquement.

Je voudrais dire à toutes les personnes et principalement aux jeunes qui vont sortir et faire la fête, qu'ils roulent moins vite. Que si ils boivent et qu'en plus ils se sentent fatigués, qu'ils restent sur place pour arrêter le massacre. Pour moi ce sont des assassins en puissance.

Je peux dire que mon mari a été assassiné alors qu'il rentrait bien tranquillement chez nous, à un quart d'heure de notre domicile et là, sa vie s'est arrêtée avec une grande partie de la mienne. J'ai 40 ans et nous avons encore plein de projets à faire ensemble (le 12 décembre 1998, nous devions fêter nos 25 années de mariage en passant à l'Eglise).

Je vous en supplie, arrêtez le massacre en roulant trop vite et en prenant le volant après avoir bu. Parents, faites lire cette lettre à vos adolescents qui bientôt seront aussi responsables sur la route et avant qu'ils ne détruisent une famille toute entière.

Informations :

Devant le nombre croissant de plaintes concernant les nuisances occasionnées par le brûlage des déchets et l'utilisation des tondeuses à gazon, nous vous faisons un rappel des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir :

- **concernant le brûlage des déchets :** le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, des végétaux et autres déchets polluants est interdit toute l'année,
- **concernant l'utilisation des tondeuses à gazon :** elles sont autorisées de 7h à 20h du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h30 le samedi et de 10h à 12h le dimanche et les jours de fête.

C.C.A.S. : repas de la fête des mères

De galette des rois en fête des mères, les repas offerts par le C.C.A.S. à nos aînés recueillent un succès toujours renouvelé.

Ce 16 mai, c'est sur le thème de l'Auvergne qu'avec un peu d'avance nous avons célébré la fête des mères. Une centaine de convives se sont retrouvés à cette occasion pour déguster dans la bonne humeur les spécialités de cette terre de volcans.

Du jambon de pays au plateau de fromage, en passant par le feuilleté au bleu et la succulente pintade aux choux arrosée d'un incontournable Saint-Pourçain, chacun a apprécié une cuisine représentative d'un certain art de vivre.

Il n'en a pas fallu davantage pour que les danseurs, sollicités par l'animation musicale entrent en piste.

Les cartons des menus ont été décorés par les enfants du centre de loisirs Nathalie qui renouelaient ainsi leur clin d'œil désormais traditionnel entre les générations.

Cette fois encore, c'est à l'imagination, au savoir faire et à la disponibilité des bénévoles du C.C.A.S. et des volontaires occasionnels, que nous devons la réussite de ce rendez-vous. Qu'ils en soient ici félicités et remerciés, avec une mention particulière pour Denise et Roland Noirault qui jouent un rôle essentiel en offrant à chaque occasion leur temps et leurs incontestables compétences.

Le Maire-adjoint
J. J. BÉGUINE

L'école du Petit Buisson : kermesse et voyage éducatif

- Les enseignantes de l'école du Petit Buisson remercient vivement les personnes ayant contribué à la réussite de leur fête du dimanche 17 mai 1998. Les numéros des programmes gagnants sont affichés à l'école. Les lots sont à retirer à l'école avant le 25 juin 1998.

- Les enfants de CE1 - CE2 de la classe de Mme

Husson ont participé avec joie à leur voyage éducatif à la mer (CARANTEC 29). Ils ont apprécié la découverte du milieu marin, les balades en bateau...

Remercions vivement la municipalité qui a permis ce projet ainsi que les parents qui ont laissé partir les enfants en faisant confiance à la maîtresse.

Mémoires d'antan

Le chœur

La première travée est séparée de la nef par l'embranchement du chœur liturgique. Une voûte d'ogives retombe sur trois colonnes rondes et fines. Celle du milieu, plus large, est engagée sur dossier et de chaque côté une colonne reçoit les ogives. Du côté de la nef, la colonne s'achève dans le vide. Les ogives sont moulurées de deux tores séparés par une baguette et les clefs sont feuillagées. Les chapiteaux se composent : d'un astragale ; d'une corbeille ornée de crochets feuillagés sur les angles laissant dans la partie médiane apparaître le cercle de la corbeille ; d'une abaque et d'un tailloir. Les bases des colonnes sont toutes semblables bien que certaines soient endommagées : elles se composent d'une plinthe, d'un tore, d'un cavet et d'un tore plus petit. Le socle est un triangle tronqué.

La deuxième travée, où se trouve l'autel, est séparée de la première par un degré. Le sanctuaire est garni de boiseries de chêne ainsi que le chœur liturgique. Au sud, une porte rectangulaire donne accès à la sacristie et nous permet de mesurer l'épaisseur du mur qui est de 85 cm. La pièce est un carré de cinq

mètres avec deux fenêtres rectangulaires sans particularités, éclairant l'intérieur. Cette travée est voûtée d'ogives et une colonne dans chaque angle reçoit les retombées. Les chapiteaux sont sensiblement les mêmes sauf pour la partie médiane de la corbeille où nous trouvons une quintefeuille, ainsi qu'une absence de pointe de diamant couronnant le tailloir. Sur le mur nord et sud, quatre fenêtres aux arcs brisés sont ébrasées vers l'intérieur et leurs appuis talutés. Trois d'entre elles sont bouchées dont une dans la partie inférieure. Le chevet est plat et percé par trois fenêtres élancées de même facture.



Sécheresse et tendances orageuses

Pour un jardin, le mois de juin est un mois de situations extrêmes. Les réserves en eau du sol, accumulées durant l'automne et l'hiver et consommées par les plantes à partir de leur réveil printanier étant épuisées, les plantes risquent alors de manquer d'eau. D'où la nécessité d'arroser.

Sous l'effet de la température élevée, le temps prend des tendances orageuses, risquant de provoquer des dégâts et l'abondance néfaste succède à la pénurie. Bien sûr, si les orages ne se montrent pas d'une violence extrême, s'ils ne forment pas de mares d'eau stagnante, ils sont dans la plupart des cas fort utiles en cette saison.

En juin, le jardinier doit donc prévoir la sécheresse et mettre en œuvre des moyens pour y remédier ; il doit également envisager comment, au besoin, limiter les aléas d'un orage.

En cas de sécheresse, il arrose. Tous les jardiniers n'utilisent pas la même méthode. Les uns préfèrent arroser chaque jour, les autres une fois par semaine. Les deux méthodes sont valables, à condition d'être bien utilisées.

D'abord il faut connaître la quantité nécessaire utile à l'entretien des plantes. Il faut environ 6 litres au mètre carré par jour, soit une pluie de 6 mm ; ensuite il convient de commencer les arrosages à un moment donné.

Dans notre région et en sol de cohésion moyenne, il se situe en début juin. Il faut avancer d'un mois en terre légère et reculer d'autant en terre lourde.

En cas de très grande sécheresse, utilisez le diffuseur d'eau et distribuez l'eau au niveau des racines.

En arrosant tous les jours, il faut, et c'est impératif, commencer avant l'épuisement des réserves du sol, car avec des apports de 6 litres/m², l'arrosage ne parviendra pas au niveau des racines, à moins d'un temps humide sur plusieurs jours.

En arrosant toutes les semaines, le dépassement des réserves du sol présente moins d'importance car votre apport de 40 litres/m² pénétrera automatiquement en profondeur.

En fonction de ces données et de la non-connaissance de la fin des réserves du sol, il est préférable que le jardinier qui arrose tous les jours effectue un arrosage de choc au départ de 40 litres/m², puis l'arrosage journalier d'entretien de 6 litres/m².

Il existe bien des moyens de doser les arrosages. Le plus simple en arrosage hebdomadaire consiste à placer un pluviomètre sous la pluie de l'arroseur. Quant à l'arrosage journalier, l'appréciation de la surface arrosée et du débit/minute est un bord moyen.

En cas de temps orageux, songez surtout à vos jeunes semis, et couvrez-les de plastiques que vous pourrez enlever dès l'apparition des premiers germes.

Dans les terrains en pente, établissez toujours vos semis et plantations en lignes perpendiculaires à la pente, et si possible mettez des gravillons dans vos allées.

Bon arrosage !



Brèves

Collecte des monstres extra-ménagers

La collecte des monstres "extra-ménagers" aura lieu dans notre commune le jeudi 16 juillet 1998, à partir de 5h30, la benne ne passant qu'une fois dans la rue. Les déchets encombrants ou "monstres" sont constitués de l'ensemble des meubles, objets et appareils ménagers qui, en raison de leurs dimensions ne peuvent être présentés dans le récipient de collecte des ordures ménagères.

Ne sont pas compris dans la dénomination "monstres", les bouteilles de gaz, batteries, déblais, gravois, décombres et débris provenant des travaux publics et particuliers, les verres, cartons, pneumatiques, encombrants de caractère industriel ou professionnel.

Recensement militaire

La loi n° 97 1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national a défini de nouvelles modalités de recensement :

- l'âge de présentation en mairie est abaissée de 17 à 16 ans,
- les jeunes hommes nés en 1980 et 1981 sont recensés à l'âge de 17 ans par mesure dérogatoire,
- les jeunes gens nés en 1982, doivent être recensés avant l'âge de 17 ans.

En conséquence, les jeunes gens nés en avril, mai, juin 1981 et avril, mai, juin 1982, doivent se faire recenser en mairie avant fin juillet 1998 aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, munis :

- d'une pièce d'Etat civil (livret de famille ou fiche familiale d'Etat civil)
- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).

C.C.A.S. Permanence assistante sociale

Sylvie CARON, assistante sociale, assure une permanence sur rendez-vous le 3^{ème} lundi de chaque mois, de 14h à 17h, en mairie.

La prochaine aura lieu les 20 juillet, 24 août, 21 septembre.

Dératisation

La population est informée qu'une opération de dératisation aura lieu le 16 juillet 1998 sur l'ensemble du territoire de la commune.

Ces traitements sont absolument gratuits, aussi il est demandé à chacun de renseigner les techniciens sur la présence des rats et souris en téléphonant à la mairie (01 64 32 10 62), aux heures d'ouverture du secrétariat.

Le centre de l'

Tu ne peux pas t'imaginer, ce que tu vas découvrir !!!

Kermesse



Vacances été 98

Association des paralysés de France

Les infos de cet été...

- Le camp de Buthiers de 8 à 13 ans.
- Les camps ados
Du lundi au vendredi de 13 à 17 ans
- Séjours bord de mer
Longeville-sur-Mer de 6 à 17 ans.
- Au centre de loisirs de 3 à 15 ans

• L'andonnée • Baignade • Pêche • Kayak • VTT • Semaine à thèmes :
au, feu, terre • Activités créatives • Activités sportives • Sorties

Ce serait génial si tu participais !!!

Séjours au bord de la mer

Avec les joies du soleil, du sable et de l'eau, nous partirons cette année à Longeville sur mer en Vendée - Centre de Vacances de Jarny - LeBouil - 85560 Longeville sur mer.

Ouverts aux enfants et aux jeunes de 7 à 17 ans, sous tente, dans un camping 3 étoiles avec piscine.
Jeux sur le camp, baignade tous les jours...

Avis aux amateurs de grand large !

Stage nautique sur 8 jours, planche à voile, catamaran !
à partir de 11 ans.

Dates du séjour : du 7 au 24 juillet 1998

du 11 au 27 août 1998

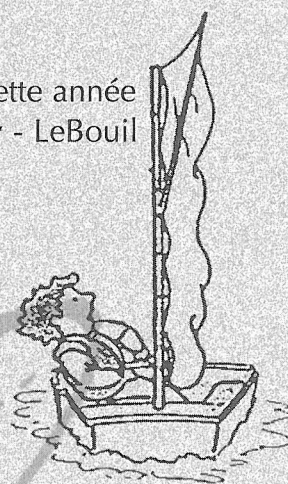
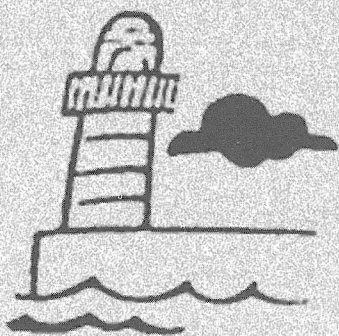
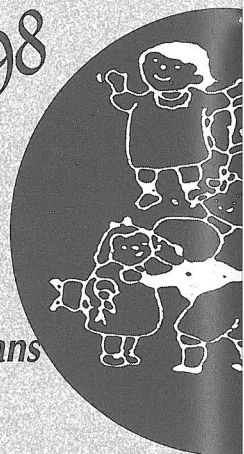
Le transport s'effectuera en train, vous devrez prévoir le nécessaire pour dormir sous tente.
Un dossier à remplir vous sera remis lors de l'inscription.

Inscriptions : il est impératif d'inscrire vos enfants pour les départs centre de vacances (camp Vendée) **avant le 12 juin 1998.**

Se munir de l'avis d'imposition 1996, des bons CAF et 2 photos.

Un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique des sports et de non contagion sera à fournir avant le départ.

Nous pouvons vous assurer que toute notre équipe sera mobilisée pour offrir à vos enfants les plus belles vacances possibles.



loisirs Mathalie

Séjours hebdomadaires en camping

Sur la base de loisirs de Buthiers : du 3 au 7 août 1998.

Ouverts aux enfants de 8 à 13 ans. Activités organisées et encadrées par des moniteurs spécialisés.

Escalade • Piscine • Randonnée • Toboggan aquatique • Tir à l'arc

Séjours hebdomadaires ados en camping

Pour les adolescents de 12 à 16 ans et limité à 8 jeunes par camp !

Amateurs de pêche !

Venez vous initier à toutes les formes de pêche en camp hebdomadaire, organisé avec la "Maison de la Pêche" de la Creuse, avec possibilités de pratiquer du kayak !

Aventure et découverte

Vous aimez partir à l'aventure au gré du vent, gérer votre camp, plusieurs propositions vous sont offertes.

Camp roulotte

Aventure que nous renouvelons cet été bien volontiers !

**Dates du séjour : du 27 au 31 juillet 1998
du 3 au 7 août 1998**

Camp vélo

Cette fois, nous parcourerons, de ferme en ferme, au pas de notre cheval, la forêt de Dreux et la vallée de l'Eure.

A portée des premiers coups de pédales, le centre de loisirs propose aux amateurs de VTT, des balades et découvertes inoubliables des châteaux : visite de Chambord... de Cheverny... randonnée à vélo ou à pied, en forêt, à la recherche de la faune ! Observatoire, traces...

Attention l'organisation de ces camps ne pourra se faire

qu'à partir de 8 inscrits par camp !

Inscription avant le 12 juin 1998.

Informations pratiques

Le centre de loisirs vous informe qu'il fonctionnera pendant les vacances d'été.

Il accueille, sur place, aux horaires suivants :

8h00 à 17h30 - 18h30 (heure de garderie)
ou de 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30

Cantine

Deux possibilités s'offrent à vous :

- déjeuner à la cantine, dans ce cas les inscriptions se font le vendredi. Prévenir la veille en cas de désistement (ou le repas vous sera facturé).
- apporter le repas.

Inscriptions

Elles seront reçues à la mairie de :

8h30 à 12h00 - 14h00 à 17h00 au 01 64 32 10 62

Il est impératif d'inscrire vos enfants pour les départs en centre de vacances avant le 12 juin 1998.

Se munir de l'avis d'imposition 96, des bons CAF et de 2 photos.

Course de côte de Tréchy



Pour la cinquième année consécutive, nous avons eu le plaisir de recevoir ainsi que la commune de Courcelles-en-Bassée, l'A.S.A Melun pour l'organisation de la course de côte de Tréchy. Malgré la pluie persistante de la veille et du matin même, l'après-midi a laissé place à une belle éclair-

cie, ce qui a permis de voir arriver beaucoup de monde, et vu le nombre de concurrents cela prévoyait une belle bataille. Les résultats nous ont confortés dans nos prévisions, sachant que tous les concurrents sont des pilotes chevronnés.

Classement au temps SCRATCH :

- 1- René LEGUYADER arrache le premier temps pour la quatrième année consécutive en...52"04.
- 2- Jean-Pierre BOUCHARD prend le deuxième temps en...55"54.
- 3- Robert MIGNEREY prend le troisième temps en...55"58.
- 4- Daniel JOB prend le quatrième temps en...55"88.

Tenant à remercier tous les habitants de Tréchy pour les nuisances occasionnées par cette manifestation, nous vous attendrons encore plus nombreux l'année prochaine.

R. LEBIGOT

Tennis de table - A.C.S.G. Entente de la Bassée

Enfants

Jeunes : Championnat départemental par équipes.

Cadets 1 : 1^{ers} de poule en 1^{ère} phase (B. MINEO, K. LE GOFF, J. DUBUC, R. ROUX) jouent en première division et terminent à égalité de points avec Vulaines derrière l'intouchable Villecresnes et devant Champagne, Marolles, etc....

Cadets 2 : 1^{ers} de leur poule échouent en finale de 4^{ème} division (F. DELCOURT, A. NAELS, C. POUZET, G. EVIEUX, L. CORTINA).

Minimes : ils terminent 2^{èmes}, en 2^{ème} division.

Bravo à tous !

Coupes départementales (formule Coupe Davis)

Cadets : LE GOFF (75), DELCOURT (NC) sont éliminés en 1/4 de finale (3 à 2).

Minimes : DUBUC (75), ROUX (80) disputeront les 1/2 finales le 13 juin (aussi bien que Pioline...) et pourquoi pas la finale le 20 juin.

Criteriums individuels

Pas de champion départemental cette année mais qualification pour les régionaux de Jean-René

MINEO (poussin 1/4 finale), J. DUBUC (benjamin 1/2 finale - 3^{ème}), Benjamin MINEO (minime 1/4 finale), V. LE GOFF (cadet 1/4 finale) et A. NAELS (cadette finaliste).

Critérium National

James DUBUC (1/2 finale en double) et Benjamin MINEO (1/4 finale).

L'ensemble de la saison se solde par de très bons résultats et... des coupes.

Renseignements :

Monsieur VIBERT 01 64 32 72 02



Tennis de table - A.C.S.G. Entente de la Bassée

Adultes

Voici que se termine la saison 97/98 avec des résultats plutôt mitigés. En effet, après être monté au plus haut niveau départemental, et avoir perdu nos meilleurs joueurs, nous supposons à juste titre qu'il nous serait difficile de résister à l'assaut des grosses équipes. Mais si nous redescendons en promotion d'honneur, certains joueurs ont réalisé de nombreuses performances tant en championnat que dans les diverses compétitions et tournois du département.

Je vous donne rendez-vous pour la saison prochaine pour réaliser ce nouveau challenge ensemble. Tous les amateurs seront les bienvenus et des féminines qui nous font actuellement défaut. Mais pour conclure, je dirais que notre plus grand bonheur est le nombre de jeunes qui sont adhérents et pour lesquels nous attachons une priorité qui nous paraît nécessaire. Nous en sommes bien récompensés au vu des résultats qu'ils obtiennent.

Association P.A.R.E.N.T.S.

Notre première sortie au karting de Soucy le 1^{er} juin 1998 fût un véritable succès. Douze jeunes de notre commune se sont défoulés à souhait et se sont conduits comme de véritables coureurs sur piste. Le nouveau Prost était peut-être parmi eux ainsi que le nouveau Alesi (traînés dans le bac à sable).

Prochaine sortie début juillet, nous contacter.

Huit jeunes ont participé au baptême de plongée à Serbonnes, le 11 juin 1998. Cela sera détaillé dans l'Infos-Flash de la rentrée.

Pour que nous puissions continuer à organiser de telles sorties (karting, plongée, peut-être Aqualand, etc...) nos moyens financiers étant très limités, devenez membre de notre association, la carte est à 100 Frs pour l'année, un reçu vous sera remis.

Notre adresse : ASSOCIATION P.A.R.E.N.T.S.

18, rue du Pré Vert - 77130 Saint-Germain-Laval

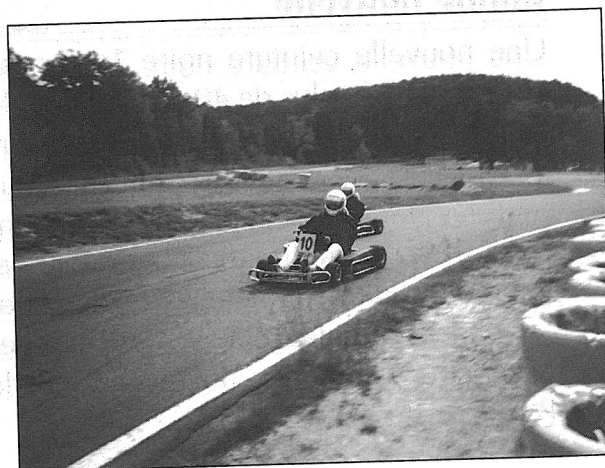
Nous vous remercions d'avance de votre générosité. Pour nos prochaines sorties, nous aurons besoin de parents volontaires pour nous aider au niveau du transport (voir n° de téléphone, ci-dessous).

La permanence sera fermée en juillet et août, la salle étant occupée par le centre de loisirs mais vous pouvez nous joindre au :

01 64 32 54 20 du 1^{er} au 10 juillet et à partir du 1^{er} août 1998 ou au 01 64 32 55 27 du 1^{er} au 24 juillet 1998 et à partir du 16 août 1998.

Pour la reprise de la permanence à la salle du Rû de l'Etang, voir Infos-Flash de septembre.

La Présidente, Mme TIMBERT



E.S.L. Karaté club

Nous vous donnons les nombreux résultats obtenus par nos jeunes du club :
Après la coupe du Samouraï en janvier de cette saison, c'est quatre compétitions qui ont réunies nos représentant de l'E.S.L. "karaté shotokan".

Les deux premières :

Le dimanche 17 mai, la rencontre de Nangis pour la quinzième année fut une réussite, jugez en vous-même, sur les 32 jeunes participants, 17 revinrent avec une médaille, 12 clubs invités, 300 participants...

Résultats

1^{er} en équipe garçons : DICHARA, POTIER, CAPOLUNGO

2^{ème} en équipe fille : PEDEZERT, CHARBONNEAU, DA COSTA

Poussins : DICHARA Adrien 1^{er} + 1 an de licence
DORA Elodie 1^{ère} - 1 an
GAUDICHON Alison 5^{ème} + 1 an
AUMONT Flavien 8^{ème} - 1 an
GAUDICHON Kévin 4^{ème} + 1 an
MALOUBIER Florian 3^{ème} - 1 an
PICARD Emeline 5^{ème} - 1 an

Pupilles : CAPOLUNGO Thierry 3^{ème} + 1 an
DA COSTA Sybille 5^{ème} + 1 an
DICHARA Anthony 1^{er} + 1 an



Bonne nouvelle

Une nouvelle ceinture noire 1^{er} dan au club F. Benada plus de 40 ans vient d'obtenir le 5 juin 1998 en grade officiel tant convoité. Nous rappelons à ce sujet que seuls les grades passés par des fédérations françaises homologuées Jeunesse et Sports sont dites "Officielles". Les grades annoncés frauduleusement sont passibles de poursuites pénales (cours d'appel de Paris 14/12/95).



Benjamins : CHARBONNEAU Sarah 1^{ère} + 1 an
PEDEZERT Aurore 2^{ème} + 1 an

Minimes : BLONDEAU Michaël 2^{ème} + 1 an
SAINT LOUIS Sandrine 5^{ème} + 1 an

Le dimanche 24 mai se déroulait les championnats combats enfants, les 90 clubs de Seine-et-Marne étaient représentés, les résultats de nos enfants sont les suivants :

Poussins : DA COSTA Sybille 1^{ère}
THIBOUVILLE Kévin 4^{ème}

Pupilles : POTIER Mathieu 2^{ème}
DICHARA Anthony 4^{ème}

Le dimanche 21 juin à Champagne-sur-Seine a eu lieu le challenge Léo Lagrange où les katas et combats étaient au programme.

Le rendez-vous de Varennes-sur-Seine avec plus de 120 personnes, a été sans nul doute un succès pour la cinquième année ; un stage, un déjeuner et un dîner champêtre ont agrémenté cette journée.

Résultats Coulommiers

Le 14 juin 1998 : 12 clubs participants, 150 karatékas, à l'E.S.L. 6 participants, 6 médaillés....

Poussins : DICHARA Adrien 1^{er}
AUMONT Flavien 7^{ème}

Pupilles : DA COSTA Sybille 4^{ème}
DICHARA Anthony 3^{ème}
CAPOLUNGO Thierry 4^{ème}

Benjamins : PEDEZERT Aurore 1^{ère}

Equipe : 1^{ère} en avenir : PEDEZERT, DICHARA, CAPOLUNGO

Nous sommes toujours à votre écoute, soit au heures d'entraînement adultes ou enfants, ou au 01 64 32 72 56. Les entraînements se termineront le 28 juin, pour reprendre le lundi 9 septembre prochain. A Bientôt !

E.S.L. Anim'

Depuis quelques années, nous organisons la fête de la rentrée sur le stade de Pontville. Cette année nous avons décidé de la faire en face du lotissement **Nanon**, sur le terre plein à côté du lotissement des **Louvières**. Cette fête de la rentrée se fera le **samedi 12 septembre 1998**. Les Saint-Germainois et les

Saint-Germainois seront, une nouvelle fois prévenus par voie d'affichage, nous vous y attendrons nombreux. En attendant, passez de très bonnes vacances d'été.

Le Président, R. LEBIGOT

Le club de l'âge d'or

Avec le club de l'âge d'or, passez une semaine au Tyrol du 5 au 11 septembre 1998 (il reste une dizaine de places).

Jour 1 : BEAUNE, BÂLE (déjeuner), ZURICH et FELDKIRCH (dîner, logement).

Jour 2 : col de l'ARLBERG, ST-ANTON, INNSBRUCK (visite guidée : tremplin olympique, le Toit d'Or, etc.), dîner, logement dans les environs (durant 4 jours).

Jour 3 : Hall in TYROL, le lac d'ACHEN, RATTENBERG (art populaire, cristalleries).

Jour 4 : KRAMSACH (musée de plein air), AXAMS (promenade en calèche, Schnaps).

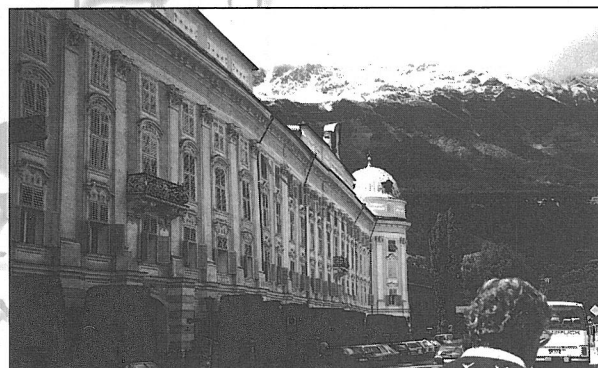
Jour 5 : Vallée du ZILLER (promenade en petit train de FUGEN à MAYRHOFEN), chutes de KRIMML.

Jour 6 : STAMS (abbaye cistercienne), LANDECK, la SILVRETTA (lacs), FELDKIRCH (dîner, logement).

Jour 7 : MULHOUSE, COLMAR (déjeuner), la

SCHLUCHT, GERARDMER, EPINAL, retour. 3 200 Frs payables en 3 fois : juin (1 000 Frs), juillet (1 000 Frs), août (1 000 Frs), septembre (solde).

Renseignements : Mme Moreau 5, rue des Croix Blanches - M. Vibert 01 64 32 72 02



C.E.S.A.L. Ball-Trap

Initié(e) ou non, vous êtes intéressé(e) par le ball-trap, n'hésitez pas à rejoindre notre section. Nous mettons à votre disposition notre stand de tir à Vernou-La-Celle.

Dates des entraînements jusqu'à la fin de la saison :

- Les samedis 18 juillet, 8 et 29 août de 14h à 19h30.

- Les mardis 7 et 28 juillet, 18 août, 8 septembre de 17h30 à 19h30

Responsable à contacter :

Philippe PATART 01 60 96 18 58.

E.S.L. Yoseikan Dakaito-Ryu

Une nouvelle section a vu le jour à Saint-Germain-Laval : il s'agit du **dakaito-ryu** qui rejoint L'E.S.L. au cours du mois de novembre 1997. Les entraînements ont lieu les mercredis et, malgré le début tardif de cette section, elle permet pour cette saison à 20 enfants et adultes de découvrir le Yoseikan, de participer à leur 1^{er} stage et 1^{ère} compétition qui malgré la jeunesse du club a permis à Lisa SIMONETTI

de se distinguer chez les enfants mais aussi à Yannick SIHALATHAVONG, Laurent BLUM et Laetitia MALLET de se faire remarquer chez les adultes et adolescents.

Nous tenons à remercier pour leur aide **M. le Maire** et **M. Lasalle** président de L'E.S.L. qui ont permis au Yoseikan Dakaito-ryu d'avoir pu exister à Saint-Germain-Laval.

C.E.S.A.L. Judo

**LE
C.E.S.A.L.
SECTION
JUDO VOUS
PROPOSE LE
MARDI ET LE
VENDREDI DE
17H30 À
21H30.**

**DES COURS
A PARTIR
DE 7 ANS
POUR
DÉBUTANT
OU
CONFIRMÉ.**

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
M. ET MME FONTAINE, S'ADRESSER AU 01 64 32 80 87**

Le professeur Thierry Pignoux et les membres du bureau vous attendent au dojo de Courbeton à Saint-Germain-Laval, pour les inscriptions qui auront lieu les vendredi 11 septembre et mardi 15 septembre de 17h30 à 19h00.

Suite des inscriptions et reprise des cours le vendredi 18 septembre à 17h30 et le mardi 22 septembre pour les débutants (à partir de 7 ans) à 17h30.

Dernier résultat : Coupe du Bresmont

Poussinets : BEUZIT Tristan 3^{ème} ex
FIDALGO Florian 3^{ème}
LECAM Maxime 1^{er}

Poussins : DUMONTANT Damien 3^{ème}
HOARAU Audrey 3^{ème}
NEUSS Vincent 1^{er}

Benjamins : DOAN Souriseng 4^{ème}
FONTAINE Cathy 3^{ème}
HOARAU Eugénie 3^{ème}
RICHEZ Abigaël 3^{ème}

JUDO

Archerie de Pontville, section tir à l'arc

Après une saison forte de par les inscriptions de ses adhérents et aussi par la qualité de ceux-ci, plusieurs d'entre eux ont passé les flèches ou les plumes chez les enfants avec une rapidité qui laissa les anciens interloqués. Nous avons fini la saison par un repas champêtre le dimanche 7 juin.



Compte-rendu au prochain Infos-Flash...

Nous vous signalons que le club restera ouvert du 19 juillet au 31 août, le samedi uniquement de 14h à 16h, avant reprise début septembre pour une nouvelle saison.

ATTENTION PLACES LIMITEES !

Nous vous prêtons le matériel et vous initions à ce merveilleux sport qu'est le tir à l'arc, les cours sont dispensés par un initiateur diplômé de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Participation aux différentes compétitions organisées par la Fédération et les Clubs Régionaux.

Licence F.F.T.A. et certificat médical obligatoires.

Les renseignements complémentaires vous seront donnés sur place les jours d'entraînement le samedi 13h30 et le lundi 14h ou au 01 64 32 72 56.

E.A.J. Espace Action Jeune

Comme toute commune, à Saint-Germain-Laval, il y a des jeunes ! C'est pour cela qu'une section s'est ouverte le 14 novembre 1997.

Non sans être las de casser des feux rouges, de dériorer certains bâtiments... L'action jeune permet d'organiser des activités, des loisirs, et éventuellement, dans l'avenir essayer de mettre sur pied quelques petites sorties.

Parce que Saint-Germain-Laval est une ville jeune, cette section se devait d'exister.

Elle comporte une dizaine de membres dont cinq représentants âgés de 16 à 21 ans : Mesdemoiselles Alexandra Dubois, Isabelle Dirand, Gwénaëlle Legay et Messieurs Pascal Colin, et Julien Delbeau.

Soucieuse de voir "St-Germ" tombée dans une commune meurtrie, ou encore de penser aux nouveaux arrivants, cette section a déjà entamée une campagne d'animations.

Par exemple, une soirée à la salle de l'Orée de la Bassée a réunie le 3 janvier dernier, plus d'une cinquantaine de jeunes.

Nous projetons d'organiser d'autres animations, (la première étant fixée au 5 juillet) où nous encourageons les Saint-Germainois et les Saint-Germainoises à y assister.

Bien entendu, à chaque événements, nous vous tiendrons informés.

En outre, si vous les jeunes vous avez des envies, des idées ou autres... à nous proposer, nous vous invitons aux prochaines réunions que nous organiserons.

Nous espérons que cette section sera bénéfique pour tous les jeunes de Saint-Germain-Laval et qu'elle se poursuivra avec la prochaine génération !

Les membres de la "section jeunes"

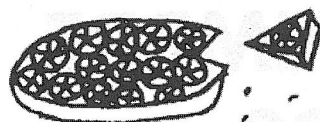
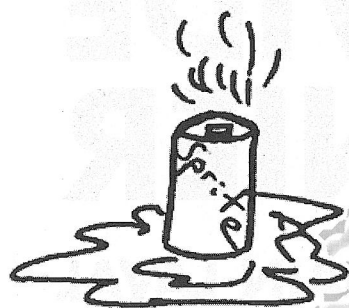
Pour tous

Un concours de pétanque accompagné d'un barbecue est organisé dimanche 5 juillet 1998 au stade de Pontville à côté de la salle du Rû de l'étang. Cet événement ouvert à tous est organisé par les jeunes de Saint-Germain-Laval en association avec la mairie. Le concours débutera à 10h, les inscriptions se faisant à 9h30.

En espérant vous compter parmi nous, rendez-vous le 5 juillet 1998.

Inscriptions : 20 Frs

Le comité des jeunes de Saint-Germain-Laval



LA LIGUE
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITE DE SEINE-ET-MARNE

Nous vous informons qu'il a été enlevé sur le territoire de votre commune pour les mois de :

Janvier : 04 T 700

Février : 02 T 600

Mars : 05 T 800

de verre ménager à recycler.

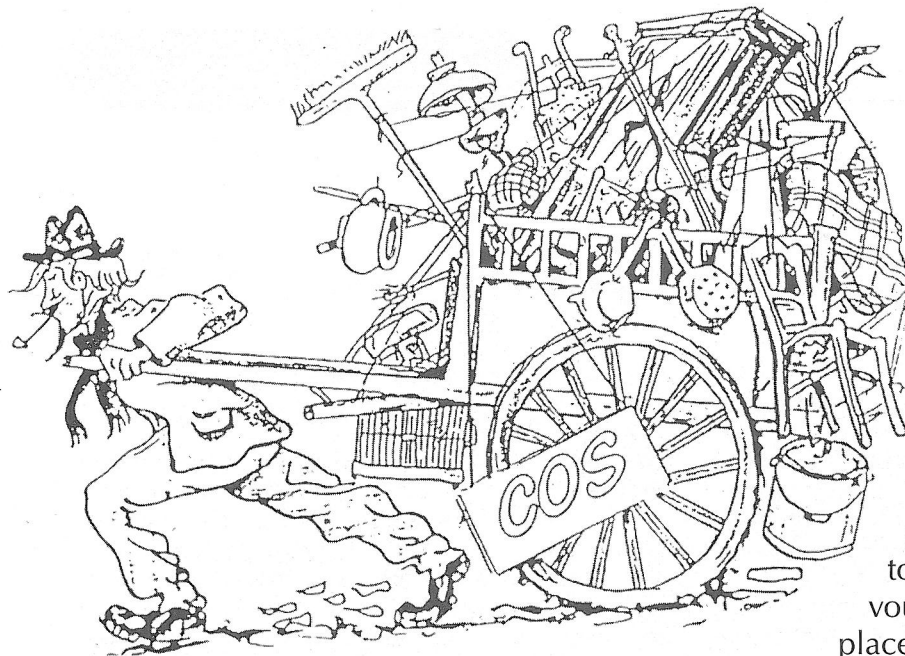
Ce qui représente la somme de 327,50 Frs pour soutenir les actions du Comité de Seine-et-Marne, pour la Ligue contre le Cancer.

5 bis, rue Rosa-Bonheur 77000 Melun BP 818 La Rochette 77012 Melun Cedex

Tél. : 01 64 37 28 13 - Fax : 01 64 39 53 60 - CCP 16 488-08N PARIS



Le cancer est toujours là, continuons la ligue



Le Comité d'Oeuvres Sociales du personnel communal de Saint-Germain-Laval, organise le dimanche 20 septembre 1998, sur la place de l'Eglise, sa 5^{ème} brocante/vidé-grenier, de 8h30 à 18h.

L'installation pourra s'effectuer à partir de 7h30.

Pour la réservation, s'inscrire en mairie, munis d'une pièce d'identité aux heures d'ouverture du secrétariat à compter du 1^{er} août 1998.

Un coupon d'inscription sera à remplir et le paiement s'effectuera obligatoirement en même temps. Un ticket vous sera remis avec votre numéro d'emplacement. La date limite de réservation est fixée au 18 septembre 1998.

Tarifs :

Commune : 10 Frs le mètre

Extérieur : 20 Frs le mètre

Sur place : buvette, sandwiches, saucisses, frites, gâteaux ...

5^{ème} VIDE GRENIER

**A SAINT-GERMAIN-LAVAL
DIMANCHE
20 SEPTEMBRE
1998**



Nom - Prénom :

Adresse :

Qualité : PARTICULIER ☐

PROFESSIONNEL ☐

(n° Registre)

TARIFS : 10 Frs x mètre = Frs

20 Frs x mètre = Frs

SIGNATURE :